

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 DÉCEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-et-un Décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCAATION : 14 Décembre 2017.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 25 – REPRESENTES : 4.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme AUBRY Sylvie, M. BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, GUILLAUME Marie-Hélène, GUINEL Marie-Jeanne, LE BOUEDEC Christiane et PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PONTAC Serge et RICARDEAU James, Mme SCHLADT Rita et M. TANI Florent.

EXCUSES : Mme DENIEL Brigitte (*pouvoir à Mme GUIHO Marie-France*), Mme GILLET Maryline (*pouvoir à M. CAILLON Philippe*), M. MORMANN Nolann (*pouvoir à M. MORMANN Cédric*) et Mme ORDRONNEAU Séverine (*pouvoir à M. COLIN Arnaud*).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mme GUILLAUME Marie-Hélène et M. POINTEAU Jean-Luc.

OBJET :	Renouvellement Conventions VIGIFONCIER et VIGIFORET de la SAFER.
----------------	-------------------------------------------------------------------------

N° 2017 / 12 / 09

Considérant que la Commune de BLAIN adhère déjà aux dispositifs VIGIFONCIER et VIGIFORET par la signature de conventions arrivant à échéance le 09/02/2018,

Considérant l'intérêt pour la Commune de disposer d'un accès au dispositif de veille et d'observatoire foncier à partir du portail « VIGIFONCIER », proposé par la SAFER MAINE OCEAN,

Vu la Loi d'Avenir pour l'agriculture n°2014-1170 du 13 octobre 2014,

Vu l'article L331-24 du Code Forestier,

Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime,

Vu l'avis favorable de la Commission Urbanisme – Agriculture – Travaux en date du 13 Décembre 2017,

Vu la note de synthèse et la convention adressés à l'ensemble des conseillers à l'appui de leur convocation,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE les termes des nouvelles conventions « VIGIFONCIER » et « Option VIGIFORET » d'abonnements triennaux à intervenir entre la Commune de Blain et la SAFER Maine-Océan,

.../...

- *DESIGNE* le responsable du service Urbanisme comme interlocuteur attaché à l'exécution opérationnelle de la présente convention,
- *AUTORISE* Monsieur le Maire à signer les conventions annexées à la présente délibération.

Vote : 23 pour – 2 contre – 4 abstentions.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 22 Décembre 2017,
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20171221-CM-2017-12-09-
DE

Date de télétransmission : 26/12/2017

Date de réception préfecture : 26/12/2017

Prise en compte du Conseil municipal du 21 Décembre 2017

Delibération n° 2017 / 12 / 09